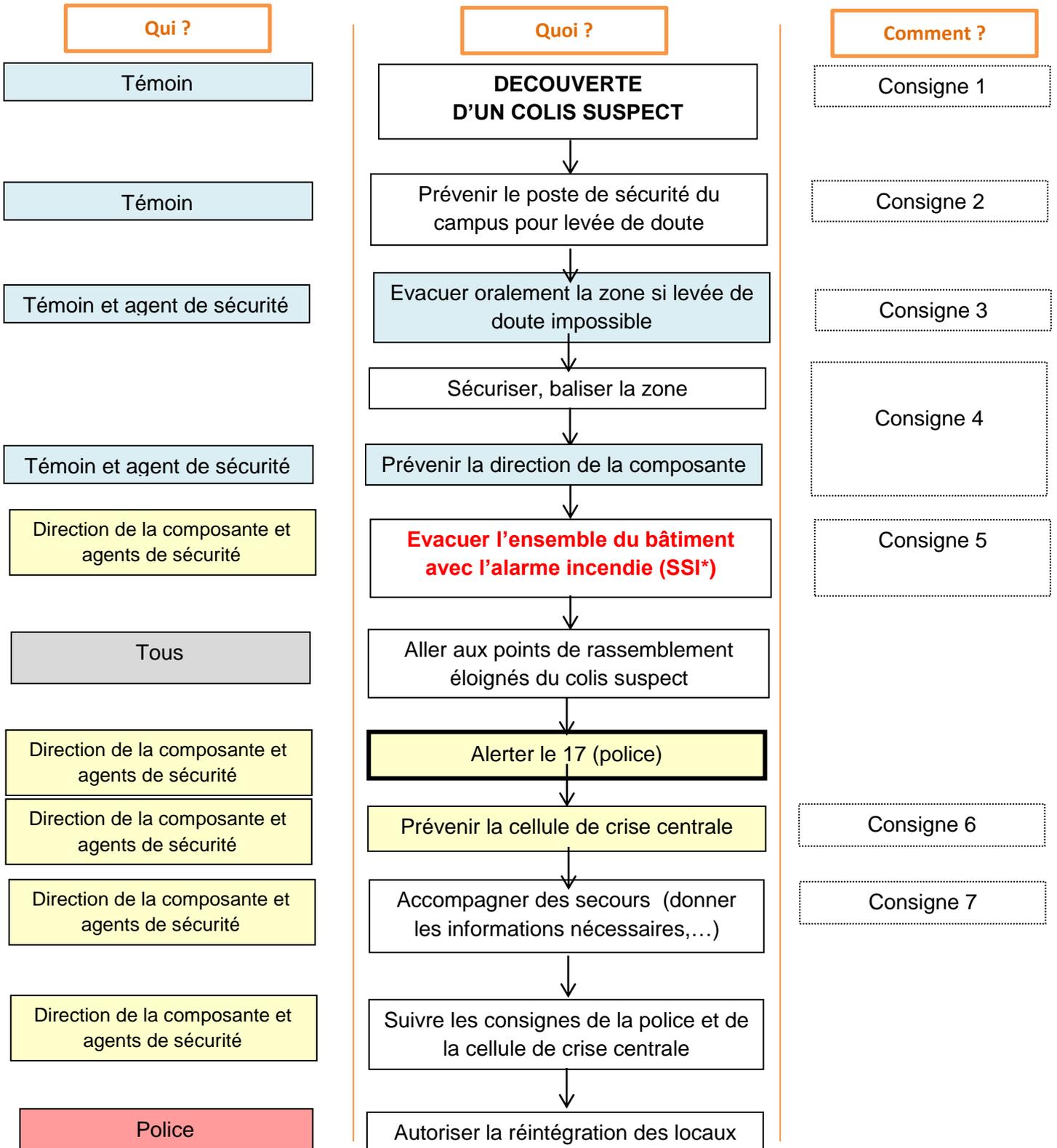


DECOUVERTE D'UN COLIS SUSPECT

CONDUITE A TENIR

Colis suspect : est considéré comme colis suspect, un paquet, un bagage, un sac abandonné dans un lieu public, **dont le propriétaire n'a pu être identifié et dont on soupçonne qu'il puisse contenir une bombe ou une autre arme** similaire susceptible de perpétrer un attentat.



Consigne 1 : Découverte

Ne pas manipuler l'objet : ne pas le déplacer, l'ouvrir, le mouiller, le couvrir.

Si vous êtes à proximité du colis « suspect », **n'utilisez pas d'appareils qui émettent des ondes** (téléphone portable, tablette...) ou qui sont connectés (wifi, Bluetooth) car il existe des systèmes pouvant être activés de cette façon.

Ne modifiez pas l'environnement des lieux en allumant ou éteignant la lumière par exemple, ou en faisant fonctionner un appareil électrique.

Consigne 2 : Prévenir le poste de sécurité pour levée de doute (pour les campus qui en disposent)

Fonction	N° téléphone
Campus Mont-Saint-Aignan	02 35 14 00 30
Campus du Madrillet	02 32 95 50 17
Campus Santé	02 35 14 86 73
Campus Rouen Pasteur	02 32 76 98 59

Consigne 3 : Evacuation orale (si impossible de lever le doute)

Dans le cas où des étudiants ou personnels sont présents dans la zone proche (salle, étage), faites en sorte qu'ils s'en extraient dans le calme.

Consigne 4 : Sécuriser et baliser

Sécurisez et balisez la zone en bloquant les entrées ou en installant de la rubalise. Mémorisez visuellement l'objet afin de pouvoir donner un maximum d'informations aux policiers qui interviendront (description, localisation).

Consigne 5 : Evacuation via le SSI (Système de Sécurité Incendie)

Une fois la zone proche du colis sécurisée et balisée, la direction du site assure l'évacuation de l'ensemble du bâtiment. Pour ce faire, l'alarme incendie est activée depuis le SSI par un personnel compétent. Les personnes sont guidées par les chargés d'évacuation vers les points de rassemblement. Depuis le point de rassemblement, il ne faut pas avoir de vue directe sur le colis « suspect ». Faites éloigner les personnes des surfaces vitrées afin d'éviter les éclats de verre en cas de déflagration.

Consigne 6 : Prévenir la Cellule de Crise Centrale (sur un des numéros ci dessous)

Fonction	N° téléphone
FSD-DGS/A – Pôle assistantes	02 35 14 60 91 / 02 35 14 63 35
Adjoint FSD	06 20 35 24 42 / 02 35 14 67 12
Direction Prévention des Risques (DPR)	02 35 14 70 05 / 06 08 96 62 30
	02 35 14 65 71 / 06 88 72 23 10
	02 35 14 65 72

Consigne 7 : Accompagnement des secours

Les personnes connaissant bien les lieux doivent signaler auprès des services de secours (police, pompiers) tout élément susceptible d'entraîner un risque (exemple : laboratoires avec manipulations à risque, produits chimiques dans une pièce, présence d'une cuve de fioul ou d'une arrivée générale de gaz,...)